

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CHUBBIZ - LE ROUGE (DIY) 0mg/ml

## 1. Identification du mélange et de la société

- 1.1 Identificateur** CHUBBIZ - LE ROUGE (DIY)
- 1.2 Utilisations** Liquide pour cigarettes électroniques. Adulte uniquement.
- 1.3 Fournisseur** MIXUP LABS -- 63 Bd Leclerc -- 64700 HENDAYE (France)  
Tel : +33 (0)6 67 94 89 18 -- contact@mixuplabs.com  
Fabricant du produit.
- 1.4 Urgences** ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59 -- centres-antipoison.net

## 2. Identification des dangers

- 2.1 Non classé selon le règlement CE 1272/2008 (CLP).
- 2.2 Aucun élément d'étiquetage.
- 2.3 Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Aucun composant identifié comme PBT/vPvB ou perturbateur endocrinien  $\geq 0,1\%$ .

## 3. Composition / informations sur les composants

Substance	N° CE	N° CAS	REACH	Classification CLP	Qté
Propylène glycol	200-338-0	57-55-6	01-2119456809-23	Non classé	3.58 %
Cis-3-hexenol	213-192-8	928-96-1	-	H226, H319	1.16 %
Huile essentielle d'anis étoilé	283-518-1	68952-43-2	-	H317, H411	0.42 %
Acide acétique	200-580-7	64-19-7	-	H312, H314, H318	0.13 %
Arômes alimentaires (regroupés)	-	-	-	Conformes au règlement CE 1334/2008 -- substances classées déjà listées ci-dessus, reste non classé	environ 94.71 % (reste)

Les arômes utilisés sont conformes au règlement CE N°1334/2008. La composition aromatique détaillée est protégée au titre du secret commercial (article 39 du règlement (CE) N°1907/2006 -- REACH).

## 4. Premiers secours

- 4.1.1 Inhalation** Transporter à l'air frais, position confortable. Consulter un médecin en cas de gêne.
- 4.1.2 Peau** Laver à l'eau et au savon, enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si irritation.
- 4.1.3 Yeux** Rincer à l'eau pendant 15 min minimum, paupières écartées. Enlever les lentilles. Consulter un médecin si gêne persistante.
- 4.1.4 Ingestion** Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin (montrer l'étiquette).
- 4.2 Symptômes** Possible irritation cutanée/oculaire en cas d'exposition prolongée.
- 4.3 Soins médicaux** Traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Extinction** Appropriés : eau pulvérisée, mousse, poudre sèche, CO<sub>2</sub>. Inappropriés : fort jet d'eau (dispersion).
- 5.2 Dangers** Produits de combustion : CO<sub>x</sub>, NO<sub>x</sub>, fumées irritantes.
- 5.3 Pompiers** ARI isolant et combinaison complète. Refroidir les récipients exposés.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 EPI / urgence** Évacuer la zone, EPI adaptés (voir section 8), ventiler.
- 6.2 Environnement** Empêcher tout écoulement vers les égouts, sols ou cours d'eau. Avertir les autorités si rejet important.
- 6.3 Confinement** Endiguer avec absorbant inerte (sable, vermiculite). Récupérer mécaniquement.
- 6.4 Référence** Voir sections 8 (EPI) et 13 (élimination).

## 7. Manipulation et stockage

- 7.1 Manipulation** Éviter contact peau/yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Hygiène industrielle classique. Pas de flamme nue.
- 7.2 Stockage** Récipient d'origine fermé, frais (5-25 °C), à l'abri de la lumière. À l'écart des matières incompatibles (section 10).

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CHUBBIZ - LE ROUGE (DIY) 0mg/ml

**7.3 Usage final** Liquide pour cigarettes électroniques -- adultes uniquement. Conforme directive 2014/40/UE.

**8. Contrôles d'exposition / protection individuelle**

**8.1 VLEP** Propylène glycol : VME = 474 mg/m<sup>3</sup>. Glycérine végétale (brouillards) : 10 mg/m<sup>3</sup>.

**8.2.1 Techniques** Local bien ventilé, aspiration locale si gros volumes.

**8.2.2 EPI** Yeux : lunettes EN 166. Peau : gants nitrile EN 374 (>= 0,11 mm). Voies respiratoires : non requis en usage normal.

**8.2.3 Env.** Éviter tout rejet à l'environnement.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

Propriété	Valeur
État physique	Liquide
Couleur	Variable (selon arômes)
Odeur	Caractéristique
pH	Non déterminé
Point d'ébullition	? 188-290 °C (selon ratio PG/VG)
Point d'éclair	> 100 °C (coupe fermée)
Inflammabilité	Non applicable (liquide)
Limites d'explosivité	Donnée non disponible
Pression de vapeur (20 °C)	< 110 kPa
Densité de vapeur	> 1 (air = 1)
Densité relative (20 °C)	? 1,03 à 1,25 selon PG/VG
Solubilité dans l'eau	Miscible
log Kow	Donnée non disponible
Auto-inflammation	> 350 °C
Viscosité	Faible à modérée selon PG/VG
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non comburant

**10. Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité** Aucune réaction dangereuse en conditions normales.

**10.2 Stabilité** Stable dans les conditions recommandées.

**10.3 Réactions** Décomposition possible à haute température (COx, NOx).

**10.4 À éviter** Chaleur, UV, sources d'inflammation.

**10.5 Incompatibles** Oxydants forts, acides/bases fortes, chloroformates, réducteurs.

**10.6 Décomposition** COx, NOx, fumées irritantes.

**11. Informations toxicologiques**

Toxicité aiguë :

- PG : DL50 orale rat 22 000 mg/kg ; dermale lapin 20 800 mg/kg.

- VG : DL50 orale rat 12 600 mg/kg ; dermale lapin 18 500 mg/kg.

Classes CLP applicables : Aucune classe CLP additionnelle applicable au mélange.

**12. Informations écologiques**

**12.1 Toxicité** Non classé toxique pour l'environnement aquatique selon les données disponibles.

**12.2 Dégradabilité** PG et VG : facilement biodégradables.

**12.3 Bioaccumul.** Faible (log Kow < 1).

**12.4 Mobilité** Forte mobilité (miscibilité avec l'eau).

**12.5 PBT/vPvB** Aucun composant PBT ou vPvB >= 0,1 %.

**12.6 Endocriniens** Aucun composant identifié >= 0,1 %.

**12.7 Autres** Aucun connu.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

13.1 Produit : remettre à une entreprise d'élimination agréée. Ne pas rejeter dans l'environnement. Emballages : éliminer comme produit. Code déchet indicatif : 07 06 99.

**14. Informations relatives au transport**

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CHUBBIZ - LE ROUGE (DIY) 0mg/ml

14.1 N° ONU	Non applicable
14.2 Désignation	Non applicable
14.3 Classe	Non applicable
14.4 Emballage	Non applicable
14.5 Env.	Non
14.6 Précautions	Tenir à l'abri de la chaleur.
14.7 Vrac	Non applicable

Produit non classé dangereux pour le transport en conditionnement de détail.

**15. Informations réglementaires**

15.1 Réglementations applicables :

- REACH (CE) n° 1907/2006 modifié, annexe II amendée par (UE) 2020/878.
- CLP (CE) n° 1272/2008 modifié.
- Directive 2014/40/UE (TPD), transposée en droit français.
- Règlement (CE) n° 1334/2008 -- arômes alimentaires.

15.2 Aucune évaluation de la sécurité chimique requise pour ce mélange.

**16. Autres informations**

Sources : FDS des fabricants, bases publiques ECHA/INRS/ACGIH.

**Texte intégral des conseils P :**

P102 -- Tenir hors de portée des enfants.

P210 -- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 -- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P261 -- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P262 -- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P264 -- Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P272 -- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 -- Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 -- Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P302+P352 -- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353 -- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 -- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 -- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P337+P313 -- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362 -- Enlever les vêtements contaminés.

P362+P364 -- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 -- En cas d'incendie : utiliser... pour l'extinction.

P405 -- Garder sous clef.

P501 -- Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux agréé conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Abréviations : CLP, REACH, PBT, vPvB, STOT-SE/RE, VLEP/VME/VLCT, DL50/CL50, TPD.

Avertissement : les informations reflètent l'état actuel des connaissances. Tout autre usage relève de la responsabilité de l'utilisateur.